



Fonds d'amélioration du cadre de vie des Agents la proposition de l'Intersyndicale

Comme vous le savez, le fonds d'amélioration du cadre de vie des agents a été acté par toutes les organisations syndicales lors des négociations de Bercy du mois de novembre dernier.

Le protocole prévoyait 3 volets : la prime exceptionnelle accordée en décembre, l'augmentation du nombre promotions par concours, listes d'aptitude et tableaux d'avancement, et enfin un fonds accordé à toutes les directions pour améliorer le cadre de vie des agents.

Même si ces avancées sont loin d'être satisfaisantes, et qu'il en faudrait bien plus pour améliorer notre cadre de vie, nous ne pouvons refuser cette somme.

En Moselle, on parle d'environ 128 000 €, soit 100 € par agent.

Vous avez été invités à vous exprimer sur le sujet : soit lors de réunions dans votre service, soit individuellement sur la balf de la direction (les réunions de services devant se tenir au plus tard le 4 mars).

Un Comité Technique, prévu le 28 avril prochain, sera consacré exclusivement à ce point, et ce sont les organisations syndicales qui voteront les projets.

Sur ce sujet, nous avons décidé de travailler en intersyndicale, afin qu'il n'y ait pas un euro qui soit retourné à Bercy !

Les projets qui nous sont remontés sont très diversifiés. Pour beaucoup, ils ne rentrent pas dans le cadre de ce budget, mais plutôt sur le budget de la direction, du CHS ou du CDAS.

Nous veillerons à ce que chaque proposition soit examinée dans ces instances.

Sur les autres projets, il y a un choix à faire.

Mais pour que l'ensemble des agents du département soit bénéficiaire d'au moins une partie de ce fonds, nous avons fait la proposition suivante :

- faire bénéficier chaque agent d'une partie de ce fonds d'amélioration, par l'achat d'un kit dont le contenu et le montant restera à définir (lunch box, gourde, chargeur portable...)
- choisir des projets avec le reste des fonds (en fonction de la valeur du kit)

Collectivement, les organisations syndicales du département se sont attachées à remplir le mandat confié : l'amélioration du cadre de vie de **tous** les agents.

Et une fois n'est pas coutume, et c'est assez rare pour le souligner : nous étions (quasiment) en total accord avec les membres de l'équipe de direction chargés de la gestion de ce fonds !

La direction a envoyé un message aux agents pour faire des propositions, en accord avec toutes les organisations syndicales représentées en CTL.

Nous avons rappelé la nécessité de régler certains problèmes immobiliers ou logistiques, en particulier sur certains sites .

Bien entendu, notre revendication principale restera en encore et toujours l'augmentation de la valeur du point d'indice, et l'arrêt des restructurations.